

CONDITIONS GENERALES

A TABLE, AU MILIEU DU VERGER vous propose un service de location de vaisselle à rendre non lavée et matériel de réception à rendre propre ainsi qu'un service de nappage jetable et en tissu.

COMMANDE ET RESERVATION :

La commande n'est effective qu'après confirmation par écrit, et remise d'un chèque d'acompte de 30 % encaissable au retour de la livraison de la commande, ou annulation suite à la signature du bon de commande ou devis effectué.

Toute modification de commande devra être précisée 72 heures avant la livraison prévue.

Un chèque de caution vous sera demandé lors de la livraison et sera restitué lors du retour de la vaisselle, suite à inventaire et règlement.

Il vous sera demandé un chèque de caution de :

- 500 euros pour une commande inférieure à 100 euros.

- 1000 euros pour une commande supérieur à 100 euros.

..

REGLEMENT :

La commande vous sera facturée au retour du matériel et après inventaire du matériel. Tout matériel cassé, disparu ou détérioré sera facturé, en plus, à sa valeur de remplacement neuf.

Le chèque de caution vous sera restitué après complet paiement.

DUREE DE LOCATION :

La durée de location sera fixée à 48 heures ou week-end.

Le non-respect de la date et des horaires de livraisons entraînera une facturation supplémentaire.

RESPONSABILITE :

La vaisselle devra être restitué dans son emballage d'origine, rangée et triée. Toute manutention supplémentaire dû au non respect des règles de restitution entraînera une facturation en sus, au tarif horaire de 20 euros HT.

Le client est responsable du matériel dès sa mise à disposition.

La société **A TABLE, AU MILIEU DU VERGER** décline toute responsabilité du fait des accidents qui pourraient survenir lors de l'utilisation de son matériel.

JURIDICTION :

En cas de contestation, le Tribunal du siège du loueur sera seul compétent.